

Fuir Jim Crow : L'autoritarisme subnational comme principal facteur de la Grande migration afro-américaine.

Patrick Mercier

Mémoire soumis dans le cadre des exigences du programme de Maîtrise ès arts en
Science politique

École d'étude politique
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

Avril 2019

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. La dynamique politico-raciale dans le sud	4
1.1 Les violences.	6
1.2 La privation du droit de vote.....	9
1.3 La ségrégation raciale.	13
2. Autoritarisme subnational.	17
2.1 Autoritarisme compétitif.	17
2.2 Autoritarisme compétitif subnational.	20
2.2.1 Interdépendance entre centre et périphérie.....	22
2.2.2 Le contrôle de la frontière.	23
3. Le contrôle territorial des États du sud.....	25
3.1 Le contrôle à l'intérieur de la frontière.....	26
3.2 Le contrôle de l'État fédéral par les États du sud.	31
3.2.1 Élire le plus d'individus possible.	32
3.2.2 Le saut en politique nationale.....	35
4. La Grande migration.	36
4.1 L'aspect économique.	37
4.2 Quitter ou demeurer dans le sud ?.....	39
4.3 La migration.	41
4.4 Les conséquences de la Grande migration.	48
Conclusion.....	51
Bibliographie	54

Introduction

Le racisme est l'une des caractéristiques peu reluisantes de l'histoire américaine. Dès les premiers temps de la colonisation, et encore aujourd'hui, les inégalités raciales ont fait partie intégrante de la société. Les peuples autochtones et les Afro-Américains sont probablement ceux en ayant le plus souffert. C'est ce dernier groupe qui constitue l'objet de ce travail. Plus précisément, il sera question de la migration de millions d'Afro-Américains qui ont quitté les États du sud pour aller s'établir principalement dans le nord des États-Unis. Ce phénomène, surnommé la Grande migration, a débuté en 1916 pour s'étirer jusqu'à la fin des années 1960. Stewart E. Tolnay, qui a publié de nombreux articles à ce sujet, considère que « The Great Migration of African Americans out of southern states and into northern cities was one of the most significant demographic events to occur in the United States during the twentieth century » et que cela a produit « a dramatic geographic redistribution of the African American population » (2003: 210).

Ce texte s'inscrit dans la lignée des ouvrages qui tentent d'expliquer les causes de la Grande migration. Plus particulièrement, il s'articule autour du contexte social et politique qui prévalait à l'époque dans le sud des États-Unis. Les articles et les livres qui abordent ce sujet traitent abondamment des inégalités qui régnaient et des atrocités qui étaient commises dans cette région. Le texte qui suit ne fait pas exception, mais il adopte une approche plus globale. En effet, plutôt que de chercher à expliciter les causes précises du plus important mouvement migratoire de l'histoire américaine, il a pour objectif de démontrer en quoi la présence d'un régime politique autoritaire dans les États du sud a poussé des millions d'Afro-Américains à fuir la région. Cette hypothèse a le mérite d'arriver à capturer une image holistique de la situation dans le sud des États-Unis, plutôt que de présenter des

causes idiosyncrasiques qui pouvaient varier d'un État à l'autre. Je considère que mon approche globale entre en relation de complémentarité avec les études précédentes ayant été menées sur le sujet. D'ailleurs, pour bien comprendre l'aspect autoritaire du régime en question, différentes études traitant de sujets plus précis, comme les violences de groupe, la perte du droit de vote et le système de ségrégation raciale, seront présentées.

Mon hypothèse soulève une sous-question de recherche importante: Comment, dans un pays considéré démocratique comme les États-Unis, les États du sud ont-ils réussi à maintenir un régime autoritaire de la fin du 19^e siècle jusqu'à la fin des années 1960 ? Cet aspect sera approfondi et il sera démontré que c'est principalement la présence d'un système politique à parti unique qui a rendu cette situation possible.

Sera ensuite présenté ce que je considère l'une des conséquences de la présence d'un régime politique autoritaire subnational, c'est-à-dire la Grande migration. Celle-ci sera analysée au regard de différentes théories et hypothèses. Nous verrons notamment que même si la Grande migration constitue un phénomène national, elle diffère peu d'une migration internationale. En ce sens, elle permet d'illustrer que les théories de migration interne et externe répondent à une même logique.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de faire deux mises au point importantes. Le premier point concerne la clarification de ce qui est sous-entendu dans ce travail par le sud des États-Unis. La définition retenue provient de V.O. Key (1949), lequel articule sa définition du sud sur la base des comportements politiques adoptés par les États. Ainsi, selon lui, le sud est composé de 11 États affichant une fidélité presque ininterrompue envers le parti démocrate : l'Alabama, l'Arkansas, la Floride, la Géorgie, la Louisiane, le Mississippi, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, le Tennessee, le Texas et la Virginie.

Cette loyauté envers le parti s'est étirée des années 1880 jusque dans les années 1960. À la fin de cette période, il y a eu un réalignement politique important. En plus de partager le trait commun d'un fort attachement au parti démocrate, ces 11 États sont ceux ayant fait sécession pour rejoindre la Confédération. Il s'agit d'une précision importante, même si l'histoire commune de ces États reliée à la guerre civile n'est pas abordée dans ce travail. La deuxième mise au point concerne l'hétérogénéité de ces États. Key explique: « The South is by no means homogeneous and that if the Negro influences the politics of the South, there ought to be wide variations in political practices from state to state » (11). Néanmoins, ce travail s'attarde peu aux spécificités des États. Lorsque nécessaire, il sera spécifié de quel État il s'agit, mais autrement, il n'est pas mal avisé d'opérer quelques généralisations afin de simplifier l'analyse et de faire ressortir des tendances communes à la région du sud des États-Unis. D'ailleurs, certains ouvrages consacrés au sud des États-Unis traitent la région comme un ensemble d'États, plutôt que d'analyser chaque État individuellement. C'est notamment le cas de Steven Hahn (2003), lequel aborde l'histoire politique des Afro-Américains de l'émancipation à la Grande migration. J. Morgan Kousser (1974) utilise une méthode similaire dans son ouvrage majeur sur le système politique des États du sud de 1880 à 1965. À l'opposé, V.O. Key aborde le même sujet, mais procède à une analyse État par État. Michael Perman (2001) analyse quant à lui 8 États du sud séparément dans son livre sur la perte du droit de vote dans ces États. Dans ce travail, l'approche préconisée est celle employée par Hahn et Kousser.

Le texte qui suit se ramifie en quatre sections principales. La première s'attarde sur l'état des relations raciales dans le sud des États-Unis dans la deuxième moitié du 19e siècle. Le contexte historique ainsi que différentes manifestations autoritaires y sont présentés. La

deuxième section explique le concept d'autoritarisme subnational, un concept central dans ce travail. La troisième partie met en lumière les différentes formes de manifestation de cet autoritarisme subnational dans le contexte américain pour la période qui nous intéresse. Enfin, la dernière section vise à démontrer à l'aide de différentes théories que l'autoritarisme subnational constitue la cause principale de la Grande migration.

1. La dynamique politico- raciale dans le sud.

Il convient dans un premier temps d'effectuer une brève récapitulation historique. La Guerre civile américaine a pris fin en 1865 avec la victoire des troupes du nord sur celles du sud. À la suite de cette victoire, le Congrès américain a entrepris de réintégrer graduellement les États du sud au Congrès, tout en maintenant un contrôle sur la politique de ces États. C'est au cours de cette période, nommée la Reconstruction et ayant pris fin en 1877, que furent ratifiés les 13^e, 14^e et 15^e amendements. Le 13^e interdisait l'esclavage, le 14^e garantissait la citoyenneté à tout individu né aux États-Unis et le 15^e proclamait que le droit de vote ne pouvait être restreint sur la base de la race, de la couleur, ou de la condition de servitude préalable. Ces amendements transformaient drastiquement le paysage social, économique et politique des anciens États confédérés. Afin de s'assurer du respect de ces amendements et dans une volonté de maintenir l'ordre en général, le Congrès américain a déployé d'importants détachements militaires et a instauré le *Freedmen's Bureau*, une agence fédérale vouée à aider les Afro-Américains, notamment en fondant des écoles et en faisant venir des enseignants du nord. Tous les États qui avaient rejoint la Confédération étaient sous contrôle militaire.

Durant cette période, les Afro-Américains se sont organisés et impliqués politiquement: « They registered to vote in great numbers, aligned overwhelmingly with the Republican

party, widely resisted the overtures and threats of white Democrats, marched to the poll in legions, and helped to write new state constitutions that dramatically reconstructed the body politic of what had been a slave society » (Hahn, 2003: 164-165). En outre, plusieurs politiciens afro-américains ont remporté des élections, notamment Hiram R. Revels, élu sénateur du Mississippi en 1870 et premier Afro-Américain à siéger à l'une des deux chambres du Congrès. De plus, ils ont été nombreux à être nommés ou élus à des milliers de postes d'importance à travers le sud et ils ont obtenu plus de 1 400 sièges aux différentes élections législatives des États du sud durant la période de la Reconstruction (216-220). En résumé, la Reconstruction a été synonyme d'espoir et d'une réelle émancipation pour des millions d'Afro-Américains.

Cependant, en 1877, le gouvernement fédéral a décidé de retirer toutes les troupes militaires du sud. Entre-temps, tous les États sudistes avaient été réadmis au Congrès, ce qui mettait fin à l'époque de la Reconstruction. Les acquis de la population afro-américaine ne reposaient toutefois pas sur des bases très solides. Il y avait bien eu plusieurs changements institutionnels, mais les mentalités avaient peu changé. L'Afro-Américain était toujours considéré comme inférieur et indigne d'être l'égal d'un Blanc. Il existait aussi une nostalgie envers l'époque où une petite minorité d'individus de race blanche contrôlait tout dans le sud (Kousser, 1974: 16). L'idéologie de la suprématie blanche subsistait toujours. Cette idéologie constituait le socle sur lequel allaient s'appuyer les justifications de toutes les violations des droits politiques et civils des Afro-Américains dans les États du sud. Le parti démocrate n'a jamais accepté l'égalité entre les deux ethnies. Dès les années 1870, des violences éclataient entre les deux groupes et les démocrates n'hésitaient pas à prendre parti pour les Blancs. Après le départ des troupes fédérales, ils ont peu à peu mis en place

des lois visant à éliminer le droit de vote de la minorité afin de s'ériger en tant que seul réel parti dans le sud. Par la suite, ils ont pu instaurer le système ségrégationniste qui allait s'étendre à toutes les sphères de la société. Les violences, la perte du droit de vote ainsi que la ségrégation sont trois éléments caractéristiques du système politique autoritaire sudiste qui sont présentés dans la prochaine section. Il sera aussi expliqué comment ce système a pu se maintenir en place et provoquer le départ de millions d'Afro-Américains.

1.1 Les violences.

L'une des mesures les plus pernicieuses utilisées par les Blancs pour asseoir leur domination sur la communauté afro-américaine était la pendaison. Smangs explique que les « lynchings served whites in interracial status contests to ensure their interpersonal domination over blacks » (2016: 1853). Les pendaisons étaient particulièrement fréquentes entre les années 1880 et 1930. Les études contemporaines sur le phénomène mentionnent que le recours à cette technique comme mesure de contrôle social s'explique par la théorie de compétition des groupes de Blalock (1967). Cette théorie stipule que plus un groupe racial majoritaire perçoit l'effritement de son pouvoir économique et politique au profit d'une minorité raciale différente, plus il est enclin à discriminer l'autre groupe. Smangs soutient que le nombre de pendaisons a diminué au cours des années 1930 puisque les mesures ségrégationnistes et les politiques empêchant le droit de vote des Afro-Américains atteignaient de mieux en mieux leurs objectifs, c'est-à-dire conserver le contrôle économique et politique entre les mains de la minorité blanche. La pendaison était appréhendée comme un moyen effectif de domination puisqu'elle laissait planer une menace constante pouvant s'abattre n'importe quand, sur n'importe qui et pour n'importe

quelle raison. Ainsi, son pouvoir persuasif de contrôle social était sans commune mesure (Smangs; Tolnay, 2003).

Deux types d'exécutions étaient pratiquées, l'une légale et l'autre extralégale. Néanmoins, les deux servaient le même intérêt. Tolnay et *al.* (1992) ont démontré que les Afro-Américains étaient davantage susceptibles de subir la peine de mort par pendaison dans les comtés où ils étaient particulièrement nombreux, du moins jusqu'à la pleine imposition des mesures ségrégationnistes et de la perte du droit de vote pour la quasi-totalité de la population afro-américaine. La relation entre le nombre d'Afro-Américains par comté et les exécutions se révèle encore plus importante dans les endroits où il y avait beaucoup de métayers, c'est-à-dire là où avait cours une importante compétition économique. Les accusés étaient généralement jugés dans des procès expéditifs et ils recevaient la peine de mort dans des proportions beaucoup plus grandes que les Blancs.

Les exécutions extralégales se définissent par la mise à mort d'Afro-Américains par un groupe de Blancs en dehors du cadre judiciaire. Smangs, qui a mené des recherches sur les attaques meurtrières commises par les Blancs, fait valoir que les violences extralégales résultent aussi d'une compétition entre les groupes, compétition davantage identitaire et politique qu'économique. Les Blancs ont voulu s'assurer de continuer à dominer l'espace politique et de conserver leur position à la tête de la hiérarchie. Il explique: « Mob violence linked to interracial sexuality increasingly took the form of public lynchings, serving to violently construct and police the color line by transforming symbolic representations of blacks into a social boundary of stigma and exclusion » (1366). De plus, il met directement en cause le parti démocrate dans cette forme d'expression identitaire: « Public lynchings [...] were expressive as well as generative of the collective white racial identity mobilized

through the discursive and relational context provided by the Democratic Party » (1366). D'ailleurs, James K. Vardaman, lequel se présentait au poste de gouverneur du Mississippi en 1903, a déclaré: « If it is necessary, every Negro in the state will be lynched » (Wilkerson, 2010: 39). Vardaman a été élu gouverneur, et plus tard sénateur de l'État à Washington.

Les violences perpétrées, ou les menaces qu'elles se produisent, ont souvent eu l'effet escompté et plusieurs Afro-Américains ont fui en raison de celles-ci. Une sudiste blanche prenant cause pour ces derniers écrivait d'ailleurs dans un journal de la Nouvelle-Orléans qu'il ne fallait pas se surprendre si la main-d'œuvre bon marché fuyait vers le nord. Elle liste plusieurs histoires d'Afro-Américains qui ont déserté le sud face à l'intimidation dont ils faisaient l'objet. Par exemple, elle raconte: « A Negro woman in Georgia resisted the offensive attention of a white ruffian, with the result that her house, with all her possession, was burned, and notice served on her to leave the community at once or she would pay the penalty at the rope's end » (dans Arnesen, 2003: 52). À la suite de l'énumération de plusieurs types de ces crimes, elle ajoute: « But what are the civil authorities doing about it ? [...] We know of nothing being done to restrain the mob spirit which seems to be rampant » (53).

Les pendaisons légales et extralégales, ainsi que les violences de groupe meurtrières, ont diminué dans les années 1930. Tolnay et *al.* mentionnent que c'est en raison de la mise en place d'« extensive arsenal of restricting voting statutes » (642). Smangs abonde dans la même direction, puisqu'il affirme que les lois ségrégationnistes de plus en plus sévères et la perte du droit de vote ont cristallisé la domination des Blancs sur les Afro-Américains. La disparition presque complète des violences létales n'est cependant pas un constat unanime. Le lynchage comme outil de domination a pris fin, mais certains auteurs soutiennent que la

peine de mort a remplacé cette pratique et qu'elle continue de symboliser la domination blanche. En effet, pour certains, le mouvement des droits civiques n'a pas réussi à renverser la hiérarchie établie entre les races. C'est notamment l'opinion de Charles Mills: « The United States have historically been, and in some ways continue to be, a racial polity, a political system predicated on nonwhite subordination » (dans Kaufman-Osborn, 2006: 24). Kaufman-Osborn estime que le système de justice se révèle toujours empreint de racisme puisque les Afro-Américains demeurent plus susceptibles d'obtenir une sentence de peine de mort que les Blancs: « Racism continues to taint the criminal justice system, the contemporary execution of African-Americans men is akin to the lynchings that occurred throughout the United States, but especially in the South » (22). Pour faire prévaloir son point de vue, l'auteur démontre comment le système carcéral américain poursuit dans la voie du racisme, mais sans en avoir les apparences. Par exemple, il considère que l'injection létale « is evacuated of the racist associations that are bound up with the noose » (41). Les violences meurtrières commises dans le sud des États-Unis à l'époque de la Grande migration se sont accompagnées de la privation du droit de vote pour les Afro-Américains, thème central de la vie en société, lequel est abordé dans la prochaine section.

1.2 La privation du droit de vote.

Il a été expliqué précédemment que les violences perpétrées envers les Afro-Américains se déroulaient souvent en dehors de tout cadre légal. Elles étaient néanmoins cautionnées indirectement par le parti démocrate qui y voyait un moyen de cimenter sa base électorale. Tout comme pour les violences, l'abolition du droit de vote des Afro-Américains s'est d'abord accomplie dans un cadre informel avant de se voir avalisée par l'adoption d'une succession de lois. Contrairement aux violences et à la ségrégation, il est plus facile de situer

dans le temps la perte progressive du droit de vote puisqu'elle était « carried out by means of public decisions and political campaigns over a brief period of a few years, after which the objective was achieved and the entire episode was concluded » (Perman, 2001: 254). Perman a recensé toutes les lois de huit États du sud qui visaient à éliminer le droit de vote pour les Afro-Américains. Il raconte que ce processus s'est réalisé en deux étapes, la première s'étendant de 1875 à 1895 et la deuxième, de 1890 à 1908. Au cours de la première phase, le droit de vote n'était pas officiellement aboli, mais les élections étaient frauduleuses. Il y avait régulièrement des substitutions de suffrages, les votants étaient intimidés et les résultats souffraient de diverses falsifications. Ces manœuvres visaient à assurer l'élection des candidats du parti démocrate.

À partir des années 1890, le parti démocrate et les journaux qui le supportaient ont commencé à réfléchir ouvertement à des solutions légales et constitutionnelles afin de retirer le droit de vote aux Afro-Américains. Perman explique que les élites démocrates en sont venues au constat suivant concernant les fraudes électorales qu'elles commettaient: « Since the voter already possessed the ballot, his vote would have to be manipulated and rendered ineffective everytime an election was held. This was an uninviting and never-ending prospect. A more satisfactory course of action [...] was to deprive the voter of the *right to vote* » (14). Les journaux des principales villes du sud appuyaient la démarche que souhaitait entreprendre le parti. Par exemple, le *Richmond Times* écrivait: « If we disfranchise the great body of Negroes, let us do it openly and above board and let there be an end of all sorts of jugglery » (15). Dans le même ordre d'idées, le *Charleston News and Courier* appelait à réduire « the colored vote to insignificance in every county in the State » (13).

Dans l'un de ses articles, Paul Finkelman (2015) dresse un portrait des conséquences électorales de la perte du droit de vote. Après 1908, environ 11,3 millions d'Afro-Américains vivant dans les États du sud étaient dépourvus de tout pouvoir politique. Le dernier représentant de ce groupe au Congrès américain a quitté la politique en 1901 et aucun d'entre eux ne sera réélu jusqu'à l'adoption du *Voting Rights Act* en 1965. Même son de cloche pour ce qui est de la législature des États. En 1960, les Afro-Américains constituaient 28,5% de la population en Géorgie, 32% en Louisiane, 35% en Caroline du Sud et 42% au Mississippi, mais aucun Afro-Américain n'a été élu dans ces États entre 1901 et 1965. Dans le nord du pays, la situation était différente. En effet, des représentants noirs de différentes villes ayant accueilli un nombre important de migrants durant la première moitié du 20^e siècle, comme New York, Chicago, Détroit et Philadelphie, siégeaient au Congrès.

L'absence de représentation des Afro-Américains au sein du corps politique des États du sud a été possible puisque ces derniers ont organisé plusieurs conventions pour amender leur constitution afin de rendre légale et permanente la restriction de voter. Durant une convention constitutionnelle en Louisiane, la question était: « How can we perpetrate one big steal in favor of the Democratic party..., so that we may have no more fraudulent work to do hereafter ? » (Perman: 15). La majorité des obstacles à la participation électorale des Afro-Américains étaient mis en place dans un cadre légal en raison d'un statut constitutionnel « spécial » qui avait été formulé par la Cour suprême au fil des décisions concernant les États du sud. Plus précisément, c'est l'interprétation faite des 14^e et 15^e amendements qui rendait envisageable la discrimination systématique des Afro-Américains. Les jugements des tribunaux qui se sont succédé ont établi que seuls les États n'avaient pas le droit de discriminer et que les amendements ne s'appliquaient pas aux individus et aux

organisations. Cette lecture constitutionnelle s'est avérée essentielle pour dénier le droit de vote aux Afro-Américains et mettre sur pied le principe des primaires blanches (Mickey, 2015).

Différentes techniques ont été utilisées pour rendre le vote des Afro-Américains insignifiant. L'une des méthodes ayant rapidement été adoptée par tous les États est celle du vote secret. Cette technique peut sembler surprenante aujourd'hui, mais à l'époque, plusieurs personnes ne pouvaient pas lire et conséquemment, elles ne pouvaient pas remplir le bulletin de vote. Pour rendre les choses encore plus compliquées, plusieurs États utilisaient plusieurs boîtes et un bulletin de vote différent pour chaque poste électif. L'électeur devait déposer les bulletins dans la boîte appropriée, sans quoi le vote était annulé. Un individu qui ne savait pas lire pouvait tout de même voter, à condition d'être en mesure d'expliquer un passage de la Constitution américaine ou de compter parmi ses ancêtres des individus ayant eu le droit de vote en 1867, l'année qui précède l'obtention du droit de vote pour les Afro-Américains (Kousser: 48). Ces mesures affectaient aussi les Blancs illettrés, mais dans une proportion moindre. En effet, environ 12% des Blancs ne savaient pas lire, alors que ce pourcentage s'élevait à plus de 50% pour ce qui est de la population afro-américaine dans certains États (Kousser: 55). Une autre méthode pratiquée dans tous les États du sud consistait à imposer le paiement d'une taxe en échange de l'obtention du droit de vote. Cette taxe était généralement d'un ou deux dollars par année, mais plusieurs Afro-Américains n'avaient pas les moyens de la payer. Tolnay rappelle que lorsque les techniques légales ne fonctionnaient pas, d'autres méthodes étaient mises en pratique: « Potential voters, or registrants, were often intimidated or beaten, and occasionally killed » (Tolnay et al., 1992: 629).

Ces techniques ont eu pour conséquence qu'au début du 20^e siècle, dans tous les États du sud « the black electorate had been reduced to a tiny fraction, and the Democrats left to fight among themselves over how to rule their states and localities. The 'one-party' Democratic South had been constructed » (Hahn: 450). À partir de ce moment, les lois ségrégationnistes se sont multipliées encore plus rapidement et les contacts entre les deux groupes ethniques devenaient presque inexistantes.

1.3 La ségrégation raciale.

Bruce Ackerman (2014) estime que l'histoire des Afro-Américains depuis la fin de la Guerre de Sécession est empreinte d'avalissement. Il considère la ségrégation raciale comme en étant l'ultime symbole. Pour illustrer toute la prégnance de l'humiliation qui pesait sur la communauté afro-américaine, il prend en exemple le témoignage de Rosa Parks lorsqu'elle a refusé de céder son siège à un Blanc et qu'elle a par la suite déclaré: « It was the very last time that I would ever ride in humiliation » (140). Les lois Jim Crow, surnom donné aux lois ségrégationnistes, ont eu pour effet de déposséder les Afro-Américains de leur dignité dans toutes les sphères de la société et de les laisser avec un « degenerating sense of nobodiness » (141).

Le premier jalon important dans l'histoire de la ségrégation est le jugement *Plessy v. Ferguson* de 1896. Ce jugement rendait constitutionnelle la ségrégation raciale. C'est par le biais de cette décision que la Cour suprême aurait institutionnalisé l'humiliation, bien qu'elle ne l'ait pas reconnu ainsi, comme l'explique Ackerman: « The majority of this Court refused to recognize that racial segregation 'stamped the colour race with a badge of inferiority'. It declared that the humiliation imposed upon Negroes did not have its source

in 'anything found in the act [establishing segregation], but solely because the coloured race chooses to put that construction upon it » (150).

La ségrégation raciale avait pour objectif celui d'opérer une séparation systématique entre les Blancs et les Afro-Américains. Tous les services devaient être fournis séparément, mais ils devaient être de même qualité. Ce dernier point n'était pas du tout respecté tel que l'explique l'ancien juge de la Cour suprême Earl Warren: « The doctrine of separation of the races was honored to nth [sic] degree, but the equal part of the equation was totally disregarded » (Warren, 1977: 293). Dans plusieurs États, les moyens de transport ont été le premier service à être offert sur la base d'une ségrégation raciale. D'autres services ont par la suite rapidement emboîté le pas. Isabel Wilkerson décrit l'escalade des mesures ségrégationnistes: « Each year, people [...] found that something they could do freely yesterday, they were prohibited from doing today. They were losing ground and sinking lower in status with each passing day, and, well into the new century, the color codes would only grow to encompass more activities of daily life as quickly as legislators could devise them » (42).

Parmi la longue liste des mesures ségrégationnistes mises en place, mentionnons notamment que les employés d'une même usine ne pouvaient pas utiliser la même vaisselle que celle de l'autre groupe, la plupart des endroits publics étaient dotés de quatre toilettes distinctes (lorsque des lieux d'aisance étaient disponibles pour les Afro-Américains), l'achat de billets d'autobus s'effectuait à des endroits différents pour les deux groupes et les restaurants pratiquaient eux aussi la division raciale. Pour mieux illustrer la situation, Wilkerson présente quelques exemples supplémentaires: en voiture, les Afro-Américains étaient tenus de céder le passage aux Blancs et ils n'avaient pas le droit de les dépasser sur

la route; dans le cas d'un accident, l'Afro-Américain était blâmé; il n'était pas permis aux Afro-Américains d'adresser la parole à un Blanc, à moins que ce dernier engage la conversation le premier; et à Birmingham, les parties d'échecs mixtes étaient strictement interdites. Toutes ces lois mettaient en opposition les deux principaux groupes ethniques dans les États du sud.

Anthony W. Marx (1996) mentionne que l'opposition raciale aux États-Unis a été partie prenante de la construction nationale. Il explique que la division de la population en races a permis l'unification des Blancs: « Agreement on a racially defined "other" as a common enemy and encouraged white unity » (182). Face à cette unité blanche, W.E.B Du Bois estime que l'objectif légitime des Noirs est d'accéder aux mêmes opportunités que les Blancs: « Il voudrait simplement qu'il soit possible à un homme d'être à la fois un Noir et un Américain, sans être maudit par ses semblables, sans que les portes de l'opportunité se ferment brutalement sur lui » (12). Or, l'accès aux mêmes standards et privilèges que les Blancs demeurait impossible puisque le gouvernement imposait lui-même les limites: « [...] U.S. authorities resolved physical ambiguities by drawing strict racial boundaries, limiting mobility, and stirring up antagonism » (Marx: 188). La différence de couleur de peau a créé deux peuples étrangers l'un à l'autre et la ségrégation a isolé chacun des groupes: « Les Noirs ont pour les Blancs le statut paradigmatique de l'étranger, et non du parent; de l'autre, mais non du semblable. Le voile épais de la ségrégation s'est abattu entre les deux mondes et il bloque les processus de regards réciproques qui pourraient permettre l'identification individuelle et la reconnaissance de la similitude » (Bessone, 2006: 41). Ces constats sur les identités blanches et afro-américaines ne se limitent pas seulement aux

États du sud, mais à la lumière de la stricte ségrégation qui y persistait, ce sont des constats révélateurs.

Les Afro-Américains nés au tournant du 20^e siècle, lesquels n'avaient pas connu l'esclavage, n'acceptaient pas cette situation de ségrégation, d'autant plus qu'il leur était de plus en plus facile de quitter le sud: « The colored people of this generation began looking for a way out. 'It is too much to expect that Negroes will indefinitely endure their severe limitations in the South when they can escape most of them in a ride of 36 hours' the Labor Department warned » (Wilkerson, 43). L'humiliation suscitée par les lois Jim Crow est l'une des raisons ayant poussé plusieurs à gagner le nord du pays, bien que la situation n'y était pas toujours exempte d'une certaine forme de ségrégation. À titre d'exemple, plusieurs techniques étaient utilisées pour limiter les quartiers dans lesquels les Afro-Américains pouvaient s'établir.

En résumé, les démocrates ont rapidement regagné le pouvoir après la Reconstruction et le départ du sud des agents fédéraux. Si la reprise du pouvoir ne signifiait pas le retour de la hiérarchie raciale qui régnait avant la Guerre de Sécession ni celui de l'esclavage, l'idéologie de la suprématie blanche était néanmoins encore tout aussi présente et il ne s'agissait pour les Blancs que de trouver d'autres moyens pour réaffirmer leur domination sociale et politique à l'égard des Afro-Américains. Recouvrir le pouvoir n'étant par contre pas suffisant, les démocrates devaient aller plus loin: « [After] the Democrats had regained political control, they soon realized that a change in government did not mean a change in regime » (Perman: 10). Pour accomplir ce changement de régime, la clé aura été la suppression du droit de vote pour la communauté afro-américaine. Cet élément, conjugué à la violence endémique et aux lois ségrégationnistes, aura permis de ramener une forme de

hiérarchie raciale et de permettre au parti démocrate de régner pratiquement sans partage sur les États du sud jusque dans les années 1960. C'est d'ailleurs au même moment que les Afro-Américains ont commencé à migrer en nombre plus important vers le nord. Mickey (2008: 146) explique que c'est au tournant du 20^e siècle que les trois piliers de l'autoritarisme du sud se sont mis en place: un système politique à parti unique; la reconnaissance constitutionnelle de la ségrégation par la Cour suprême des États-Unis dans l'arrêt *Plessy v. Ferguson* de 1896; et l'exclusion des Afro-Américains du suffrage. Si les deux derniers éléments, ainsi que la violence, ont été abordés précédemment, il convient maintenant de s'attarder plus en détail sur le système politique à parti unique du sud des États-Unis et d'examiner les mécanismes qui ont permis à des États fédérés autoritaires de se maintenir en place dans un pays considéré démocratique comme les États-Unis.

2. Autoritarisme subnational.

2.1 Autoritarisme compétitif.

Il n'est pas évident de catégoriser précisément le type de régime qui prévalait dans le sud des États-Unis avant la fin des années 1960. Linz (2000: 252-253) mentionne que les régimes de type apartheid ont parfois été considérés comme des démocraties raciales. N'adhérant toutefois pas à cette idée, il explique: « En général et à de multiples égards, les systèmes de gouvernements qui se réclament de critères raciaux pour dénier la citoyenneté d'une bonne partie d'une population peuvent se qualifier d'oligarchies racistes en même temps que de régimes autoritaires ». D'autres auteurs soutiennent que ces régimes ne peuvent pas être envisagés en tant que démocraties puisqu'ils ne répondent pas aux critères minimaux que cela sous-entendrait. Par exemple, selon Levitsky et Way (2002: 53), une définition minimale

doit comprendre les quatre éléments suivants : les postes exécutifs et législatifs sont pourvus par des élections ouvertes, libres et justes; tous les adultes possèdent le droit de vote; les droits politiques et civils sont protégés; et les élus sont les réels gouvernants. Les trois premiers points ne s'appliquaient pas dans le sud des États-Unis avant la fin des années 1960.

Si les anciens États du sud ne promouvaient pas les idéaux démocratiques susmentionnés, ils ne peuvent pas non plus être vus comme autoritaires. Levitsky et Way (2002: 53) font valoir qu'un régime dans lequel les dirigeants ne peuvent pas complètement faire fi des règles démocratiques, devant plutôt habilement les contourner ou les manipuler pour arriver à leurs fins, ne peut pas être considéré pleinement autoritaire. Linz (158) spécifie qu'un concept comme l'autoritarisme doit souvent faire appel à des sous-types. Il en propose lui-même quelques-uns, mais c'est celui d'autoritarisme compétitif, tel que présenté par Levitsky et Way (2002), qui s'avère le plus approprié pour le cas de cette étude.

Ce précédent concept n'est pas considéré comme une forme diminuée de démocratie, mais comme une forme diminuée d'autoritarisme (52). Cette nuance est importante, puisque s'il s'agissait d'une forme diminuée de démocratie, cela sous-entendrait que le régime tend vers cet idéal. Or, ce n'est pas la situation qui prévalait dans le sud des États-Unis, car la démocratie a dû être implantée de l'extérieur, notamment par la Cour suprême et par le Congrès (Mickey, 2015). Levitsky et Way expliquent la situation des régimes autoritaires compétitifs ainsi: « Formal democratic institutions are widely viewed as the principal means of obtaining and exercising political authority. Incumbents violate those rules so often and to such an extent, however, that the regime fails to meet conventional minimum standards

for democracy » (2002: 52). Comme mentionné précédemment, un régime autoritaire compétitif se différencie d'un pur autoritarisme, puisque les dirigeants ne peuvent pas simplement supprimer les règles électorales. Une autre différence majeure avancée par Levintsky et Way (2002) est la présence de quatre différentes arènes de contestation démocratique que l'on ne retrouve pas dans les régimes pleinement autoritaires.

La première arène a trait aux élections, ces dernières n'étant pas inexistantes, bien que le résultat soit le plus souvent prévisible. Néanmoins, les candidats doivent se soumettre au processus et y affronter des opposants à chaque cycle électoral. La deuxième arène porte sur la législature. Cette institution est généralement entièrement contrôlée par l'exécutif dans les régimes autoritaires, mais « In competitive authoritarian regimes, legislatures tend to be relatively weak, but they occasionally become focal points of opposition activity » (55). La troisième arène est celle de la sphère judiciaire. Dans les régimes autoritaires compétitifs, les gouvernements vont souvent essayer de contrôler les juges avec des menaces d'impeachment ou « through bribery, extortion, and other mechanisms of co-optation » (56). Malgré cela, le recours à la justice demeure une possibilité qui est utilisée par les opposants, les juges pouvant toujours conserver un minimum d'indépendance. Le quatrième point concerne l'importance des médias. Ceux-ci gardent une autonomie beaucoup plus grande dans le type de régime dont il est ici question que dans des régimes autoritaires plus forts.

Les quatre arènes de contestation démocratique présentées ci-haut distinguent les régimes pleinement autoritaires des autoritarismes compétitifs. Elles se retrouvaient dans le sud des États-Unis de manière plus ou moins égale selon l'époque et selon l'État en particulier. Par ailleurs, aux quatre arènes énumérées précédemment, il apparaît à propos d'en ajouter une

cinquième qui est centrale dans le cas de ce travail. Il s'agit de l'État national. Celui-ci constitue non seulement un acteur majeur pour comprendre la survie des régimes autoritaires subnationaux, mais il représente aussi l'arène de contestation idéale pour les opposants au régime. Son rôle théorique et empirique sera expliqué plus loin dans le contexte du sud des États-Unis.

Il importe de noter que la typologie d'autoritarisme compétitif est un idéal type. Il ne peut correspondre parfaitement à la réalité, « puisque tous les systèmes politiques résultent en réalité de l'action de leaders et de forces sociales dotés de conceptions contradictoires et sujets à des changements constants dans leurs priorités et leurs orientations » (Linz: 24). Le concept d'autoritarisme compétitif utilisé ici n'est qu'une « simple suggestion » pour permettre « de situer un mode de gouvernement réel » (24) et de poser les bases pour mieux comprendre le concept d'autoritarisme subnational.

2.2 Autoritarisme compétitif subnational.

Éminent théoricien des régimes autoritaires subnationaux, Edward L. Gibson (2005) explique que dans tous les pays, il existe des différences d'application des normes démocratiques, lesquelles varient selon le lieu où l'on se trouve sur le territoire. Ces différences sont souvent minimes, mais elles peuvent aussi être « dramatic, with full-blown authoritarian regimes depriving provincial inhabitants of rights and liberties enjoyed by citizens of other provinces in the same nation-state » (104). L'une des particularités importantes du type de situation auquel il fait référence est la juxtaposition de régimes. Lorsqu'il y a deux régimes différents dans un même État national, cela se traduit par deux ensembles de normes, règlements et pratiques gouvernementales qui coïncident (103). La principale conséquence découlant de ce constat est la suivante: « This creates strategic challenges for subnational

authoritarian elites (and opportunities for local oppositions) that do not exist when national and subnational regime types coincide » (103).

L'étude des autoritarismes subnationaux n'a pas été approfondie autant que Gibson l'aurait souhaité. Il considère que c'est parce que les études de démocratisation et de régime politique souffrent d'un biais envers les institutions, acteurs et mouvements nationaux. Par conséquent, l'aspect territorial des études de la démocratisation a été délaissé au profit des luttes de classes sociales, des mouvements sociaux ou des intérêts économiques (105). En ce qui le concerne, la dimension géographique des conflits se trouve au cœur de sa théorie. Les gouverneurs des États dirigent leur propre territoire, mais leur pouvoir est limité par le gouvernement national et il peut devenir difficile de légitimer les pratiques autoritaires lorsqu'elles ne sont pas partagées par l'État fédéral.

Ce constat conduit à la sous-question de recherche de ce travail: Quels sont les éléments qui ont permis aux gouvernements autoritaires des États du sud des États-Unis de se maintenir en place jusque dans les années 1960 ? Les différentes explications puisent principalement leur source dans la théorie de Gibson. Gibson a surtout étudié les autoritarismes subnationaux en Amérique latine, mais le cadre théorique qu'il a développé s'applique aussi aux États-Unis. Sans en faire la démonstration, il le reconnaît cependant lui-même: « It was also a massive fact of U.S. political life until the unraveling of hegemonic party regimes in the South in the middle years of the twentieth century » (104). Après avoir expliqué le modèle théorique ayant rendu possible la survie des régimes autoritaires, il sera question de la façon dont celui-ci peut s'appliquer dans le cadre américain. À cet effet, les deux éléments principaux de la théorie de Gibson seront abordés: le lien d'interdépendance et la politique de la frontière.

2.2.1 Interdépendance entre centre et périphérie.

Tout d'abord, concernant la notion d'interdépendance, il est important de comprendre que deux entités, désignées « centre » et « périphérie » par Gibson, se trouvent en conflit sur un même territoire. Par conflit, il est sous-entendu qu'il y a différence de régime. Le centre correspond à l'État fédéral alors que la périphérie renvoie aux États fédérés autoritaires. Sidney Tarrow, spécialiste de la politique territoriale, soutient qu'il est nécessaire de se pencher sur l'utilité mutuelle de chacun des territoires: « First, what task does the periphery perform for the center of the political system ? Second, what are the uses of the centre for the periphery ? » (cité dans Gibson: 106). Gibson souligne que ces deux questions sont pratiques pour mieux saisir la situation d'État autoritaire subnational, puisqu'elles ne sous-entendent pas une relation de subordination, mais plutôt une relation d'interdépendance. Ce dernier point est essentiel pour comprendre les raisons qui peuvent expliquer la survie de deux régimes différents dans un même État national. Gibson écrit: « The periphery may need the center for many things, but the center also needs the periphery for vital functions, including maintaining political order throughout the national territory, delivering votes, or providing services » (107). Cette idée de centre et périphérie se retrouve principalement dans les pays de nature fédérale. Mickey mentionne que la nature du système fédéral favorise la présence de régimes autoritaires subnationaux dans le contexte américain: « The founding of enclave rule was possible only because of propitious national conditions, especially a favorable federalism- defined as particular distributions of warrants of authority and responsibility across levels of the polity » (2008: 147).

Pour mieux illustrer le lien d'interdépendance, Gibson explique que les premières élections démocratiques d'un État national sortant d'une période d'autoritarisme permettent aux

dirigeants de provinces ou d'États de solidifier leur emprise autoritaire sur la portion de territoire relevant de leur juridiction. En effet, ceux qui aspirent à gouverner le nouvel État national démocratique ont souvent besoin du support des élites locales. Ainsi, « democratically elected central governments may find that the costs of challenging peripheral authoritarians outweigh the benefits because the authoritarian periphery serves the democratic center in tasks vital to national political governance » (107). La tolérance envers l'autoritarisme subnational peut donc répondre à des intérêts stratégiques de l'État central. Dans le cas des États-Unis, il ne s'agit pas de considérer les premières élections qui suivent la transition démocratique, mais le même procédé peut s'appliquer à des élections qui revêtent un caractère plus important que d'habitude. C'est notamment le cas pour l'élection nationale américaine de 1932, lorsque Franklin Roosevelt avait décidément besoin du sud pour implanter les nouvelles politiques du New Deal qui visaient à sortir les États-Unis de la Grande dépression. Pour le moment, il convient d'analyser le deuxième élément de la théorie de Gibson qui permet d'expliquer le maintien des régimes autoritaires subnationaux.

2.2.2 Le contrôle de la frontière.

Après avoir soulevé l'idée d'interdépendance des deux territoires définis par le centre et la périphérie, Gibson introduit le concept de « contrôle de la frontière » (108). La frontière n'est pas que territoriale; elle est aussi politique, économique et culturelle. À l'intérieur de leur territoire, les gouverneurs vont mettre en place des stratégies de contrôle de la frontière et de monopolisation du pouvoir qui visent à « maximizing incumbent influence over local politics and depriving oppositions of access to national allies and resources »

(108). Ces stratégies se manifestent dans trois sphères différentes: dans l'État fédéré, dans l'État national et au niveau des liens qui les unissent entre eux.

Pour monopoliser le pouvoir et contrôler la frontière dans l'État fédéré, les gouverneurs vont tenter d'installer des individus qui leur sont fidèles à tous les postes électifs. Cela inclut les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires de l'État en question, mais aussi les niveaux de gouvernement inférieurs tels que les municipalités. De plus, les dirigeants vont créer des clivages partisans pour solidifier leurs bases. Tous ces éléments nécessitent des stratégies qui comprennent différentes formes de coercition. La manifestation la plus commune de ces agissements et de ces stratégies est la présence d'un système électoral à parti unique (110). Concernant le sud des États-Unis, cela se reflète par l'hégémonie du parti démocrate, à laquelle s'ajoutent les pratiques autoritaires envers la population afro-américaine, tel que vu précédemment.

En plus de monopoliser le pouvoir dans leur État respectif, les dirigeants autoritaires doivent exercer le plus d'influence possible au niveau national. À cette fin, il arrive que des politiciens de l'État fédéré tentent de se faire élire ou d'aller travailler au sein des institutions nationales. Gibson écrit: « This national presence is central to subnational leverage over national political decisions affecting the province » (110). Cette présence sert à consolider le monopole du pouvoir sur le territoire. En effet, les représentants de l'État au niveau national vont le plus souvent travailler pour les seuls intérêts de leur région d'origine. Parallèlement aux politiciens qui passent d'un palier de gouvernement à l'autre, il faut aussi prendre en considération le nombre de législateurs que comprend l'État autoritaire subnational au niveau national. Plus leur nombre est substantiel, plus leur influence est grande. Le rôle du parti unique est important, puisque cela accroît le poids de

l'État lorsque tous les élus souscrivent au même parti. Il y a donc augmentation de l'influence dans le domaine législatif ainsi qu'au sein du parti politique. Les législateurs répondent souvent directement au gouverneur de l'État puisque ce dernier est le mieux placé pour exprimer les besoins: « The greater the number of national legislators who respond to the governor, the more leverage the governor has over national politicians. [...] When more votes are delivered to particular national party leaders, the governor has more leverage in a national party faction » (111).

Enfin, les stratégies de monopolisation du pouvoir se déploient aussi au niveau des liens qui unissent l'État fédéré et le niveau national. Les liens peuvent renvoyer à différents éléments. Par exemple, il peut s'agir des institutions qui unissent les deux entités. La principale institution qui sera retenue ici est celle du parti unique, qui dans le cas présent correspond au parti démocrate. Ce « lien » est central autant en ce qui concerne l'interdépendance du centre et de la périphérie que pour le contrôle de la frontière (le pouvoir exercé dans l'État fédéré et le pouvoir exercé au niveau national). Ainsi, la monopolisation du « lien » sera traitée conjointement avec ces deux points. La prochaine section va mettre en lumière, à l'aide d'exemples empiriques, la façon dont les théories de l'autoritarisme subnational de Gibson s'appliquent aux États du sud des États-Unis.

3. Le contrôle territorial des États du sud.

Comme expliqué précédemment, la période autoritaire dans les États du sud a débuté entre les années 1880-1900. Mickey (2008: 146) explique qu'au cours de ces décennies, les trois piliers de l'autoritarisme du sud se sont mis en place: un système politique à parti unique; la reconnaissance constitutionnelle de la ségrégation par la Cour suprême des États-Unis dans l'arrêt *Plessy v. Ferguson* de 1896; et l'exclusion des Afro-Américains du suffrage. Mickey

(2015: 23-25), dont l'une des recherches principales porte sur la démocratisation des États du sud, situe la fin de la période autoritaire en 1972, année qui marque la fin de la réforme des partis politiques américains. Néanmoins, les années 1960 ont été marquantes pour la démocratisation de la région avec le passage du *Civil Rights Act* de 1964 et le *Voting Rights Act* de 1965.

3.1 Le contrôle à l'intérieur de la frontière.

Dans le dernier quart du 19^e siècle, les politiciens du sud ont réussi à consolider leur pouvoir en imposant un contrôle à l'intérieur de leur frontière. Plus précisément, Mickey écrit qu'à partir des années 1890, « Having secured a conditional autonomy from the central state and the national party, these rulers [from the old Confederacy] curtailed electorates, harassed and repressed opposition parties, and created and regulated racially separate –and significantly unfree– civic spheres. State-sponsored violence enforced these elements in a system that ensured cheap agricultural labor and white supremacy » (2015: 4-5).

Tout d'abord, le découpage électoral auquel Mickey fait référence traduit les inégalités entre les différentes régions de chaque État. Par exemple, pour assurer une majorité du vote à la chambre de l'État, seulement 23% et 29% des votes étaient nécessaires, respectivement en Géorgie et au Mississippi (318). En Alabama, la Constitution de 1901 stipulait que la carte électorale devait être rééquilibrée tous les dix ans. Or, en 1961, ce n'était pas encore fait, malgré plus de 1 000 projets de loi présentés sur le sujet, mais qui ont tous été balayés (Smith, 2014: 116). Cette situation défavorisait les Blancs républicains, mais surtout les Afro-Américains. C'était d'ailleurs l'un des sujets du discours du célèbre défenseur des droits civiques et aujourd'hui représentant au Congrès, John Lewis, lors de la

marche sur Washington en 1963: « One man, one vote, is the African cry. It is ours, too. It must be ours » (Lewis, 1963).

Mickey (2015) parle de harcèlement, de répression et d'une liberté civile inexistante pour les Afro-Américains. Pour remettre ces éléments en contexte, il convient de rappeler les principales expressions de l'autoritarisme qui régnait dans la région. Le droit de vote des Afro-Américains a été supprimé pour la majorité d'entre eux dans la dernière décennie du 19^e siècle: « Poll taxes, literacy tests, grandfather clauses, and other restrictive statutes were employed to disenfranchise blacks, and perpetuate white political hegemony » (Tolnay et al. 1992: 629). Les lynchages d'Afro-Américains n'étaient pas seulement le produit de la compétition politique, mais aussi celui de la compétition économique. Cet acte extrême était souvent légitimé par l'État. En effet, plus de la moitié des lynchages étaient perpétrés dans un cadre *légal*, mais même lorsqu'ils ne l'étaient pas, les sanctions étaient inexistantes pour ceux qui les commettaient (640-643). La ségrégation raciale servait aussi à maintenir les Afro-Américains dans un état permanent d'infériorité et à perpétuer la domination politique blanche: « In each state, the defense of segregation was inseparable from the maintenance of a political order and a racialized labor system » (Ward, 2011: 7). En résumé, les Blancs du sud considéraient l'élimination du droit de vote des Afro-Américains et la ségrégation comme étant essentielles au maintien d'une société gouvernée par et pour les Blancs (2).

Si Linz (161-165) fait valoir que les régimes autoritaires ne sont pas vraiment soutenus par des idéologies, mais plutôt par des mentalités, il en va différemment pour le sud des États-Unis. Tous les éléments présentés jusqu'à présent dans cette section traduisent les effets de l'idéologie de la suprématie blanche. Cet aspect est approfondi par Johnson (1967), qui

soutient qu'à la fin du 19^e siècle, cette idéologie était complètement consolidée dans le sud du pays et qu'elle était perçue comme une vérité monolithique. L'idéologie reposait entre autres sur les écrits de Malthus, de Thomas Carlyle et de Calhoun. Ce dernier avait défendu dans ses écrits que les Afro-Américains étaient « unsuited to a participation in the equality on which the union rests » (61). Johnson résume son analyse de l'idéologie ainsi: « White supremacy was the determination of the dominant race 'to ward off political ruin and to save society from destruction' » (78). Cette idéologie qui justifiait toutes les violations des droits politiques et civils des Afro-Américains était politiquement mise en pratique par le parti démocrate qui faisait face à très peu de compétition dans le sud grâce au système politique à parti unique.

Les élections pour les postes de gouverneurs, de sénateurs ou de législateurs dans le sud étaient généralement gagnées d'avance pour les candidats du parti démocrate. Selon V.O. Key, le sort des élections était scellé lors des primaires du parti: « In a sense there are no election in the South: the matter is settled when the Democratic party makes its nomination » (1949: 491). La majorité des États du sud avaient inscrit dans leur Constitution le principe des primaires exclusivement blanches. Les faibles taux de participation pour les élections de gouverneurs démontrent qu'il y avait une certaine apathie envers le processus électoral post-primaire dans le sud. Key a compilé une moyenne des taux de participation électorale dans le sud pour la période 1920-1946: 28% en Géorgie, 20% au Tennessee, 29% en Alabama et cette tendance se maintient pour la majorité des États du sud (505). Key attribue ces faibles taux au système politique à parti unique, puisque dans les États à deux partis tels que New York et l'Ohio, les pourcentages sont généralement supérieurs à 60%. Ceux qui sont les plus prompts à voter sont souvent les Blancs issus des milieux ruraux. Key

explique: « The highest rates of voting by whites tend to occur in counties with high percentage of Negro population » (514). Qui plus est, en raison du découpage électoral inégal, le vote des Blancs vivant en milieu rural avait un poids plus considérable que celui de ceux vivant en milieu urbain (Smith, 2014). Ce point est significatif considérant qu'en 1940, parmi les États du sud, seule la Floride avait une population urbaine de plus de 50%.

Les faibles taux de participation et la composition de l'électorat ont comme conséquence directe que : « The South's voting population determine the matrix within which the struggle for political power is carried on » (Key: 526). Les électeurs votaient majoritairement pour le parti démocrate puisqu'il s'agissait souvent du seul choix, mais aussi parce que c'était le meilleur véhicule pour défendre l'idéologie de la suprématie blanche. Des chiffres compilés par Key (401-408) démontrent l'hégémonie de ce parti politique. Par exemple, de 1919 à 1948, il y a eu 114 élections pour des postes de gouverneurs dans le sud et le candidat démocrate a gagné 113 fois. Le parti contrôlait le processus électoral dans tous les comtés: « For most southern counties Democratic controls of the county election board makes no difference » (451). Key mentionne le cas du Mississippi où il était indiqué que dans chaque comté, il devait y avoir trois personnes de trois partis différents pour superviser l'élection, mais seulement « if such men of different political parties can be conveniently had in the county » (451). Plus concrètement, Key illustre, en référant à un exemple de la Virginie, comment s'opère le processus qui permet au parti démocrate de superviser les élections: « Virginia's Democratic control of all county electoral boards is accomplished, not through appointment by a state authority, but through designation by the circuit and corporation judges. These judges, in turn, are chosen by the legislature in

which the Democrats always have a majority. The judge, of course, is invariably a Democrat » (451).

La mise en place d'un parti unique comporte son lot d'avantages pour un État autoritaire. Par exemple, Levitsky et Way (2012) précisent que le parti permet de stabiliser le régime ainsi que de délivrer ou de voler les votes lorsque nécessaire. Le parti devient le seul véhicule permettant d'accéder à des postes de pouvoir et favorisant la cohésion et la loyauté des élites plutôt que la défection: « Ruling parties foster elite cohesion, which is widely viewed as essential to authoritarian stability. [...] Ruling parties are said to enhance regime stability because they encourage elite cooperation over defection » (870). Ces éléments étaient compris dans l'ADN du parti démocrate. Dans les règlements du parti, il était généralement indiqué qu'il était interdit pour un candidat qui avait perdu lors des primaires démocrates de se présenter comme indépendant contre le gagnant. Cette interdiction avait pour principal objectif de « re-enforce the rule that the sole channel to political advancement is the Democratic party » (Key: 425). La loyauté envers le parti ne concernait pas que les élites, mais aussi les électeurs. L'appui aux républicains était très mal vu. Des préjugés tenaces étaient intériorisés par les sudistes concernant le vote républicain. Key dresse une liste des préjugés et des conséquences que pouvait entraîner le fait d'accorder son vote au parti rival: « A Republican [voter] came to be considered by definition as either a postmaster, a 'nigger lover', or a Federal district judge. Voting a Republican ticket in the general election came to be regarded [...] [as] an open invitation to boycott one's grocery business » (424).

Les aspects susmentionnés s'inscrivent dans la logique de contrôle du territoire subnational ou de la « périphérie », tel que théorisé par Gibson. Il a été discuté plus tôt que l'on

retrouvait dans le sud un système politique à parti unique véhiculant l'idéologie de la suprématie blanche. Cela avait des répercussions directes sur la population, notamment le harcèlement et la perte du droit de vote pour la majorité des Afro-Américains. Ces mesures, ainsi que d'autres tactiques politiques, permettaient au parti démocrate d'asseoir son hégémonie dans l'ensemble des États du sud. Néanmoins, puisqu'il s'agissait d'autoritarisme subnational, par opposition à un régime autoritaire national, les démocrates étaient limités par leurs actions et ils n'étaient pas à l'abri de l'intrusion des institutions fédérales dans leur politique interne. C'est pour cette raison qu'ils devaient aussi travailler dans les instances nationales et s'ingénier à ce que ces dernières ne les entraînent pas dans un processus de démocratisation forcé. Dans la prochaine section, il sera question de l'influence exercée par les États du sud sur le niveau fédéral, ou sur ce que Gibson nomme le « centre ».

3.2 Le contrôle de l'État fédéral par les États du sud.

Tel que précisé plus haut, il y a deux moyens principaux mis en œuvre par les États pour accroître leur influence dans les institutions fédérales. Le premier moyen consiste à envoyer au niveau national le plus d'élus possible provenant du même parti afin que ceux-ci puissent voter en bloc sur les enjeux susceptibles d'influencer la politique dans le sud. L'autre moyen, qui n'est pas indépendant du premier, repose sur l'envoi d'anciens politiciens locaux qui vont demeurer fidèles aux instances sudistes du parti ou bien au gouverneur de l'État duquel ils sont originaires. Ces deux stratégies utilisées dans le contexte américain sont présentées plus en détail dans cette section.

3.2.1 Élire le plus d'individus possible.

Le système politique à parti unique qui s'est imposé dans les États du sud durant les années 1890 visait deux principaux objectifs. D'une part, il privait les Afro-Américains d'une voix politique en les empêchant de choisir leurs propres élus et ce, même dans les comtés où ils formaient la majorité de la population. D'autre part, le parti unique permettait aux démocrates de parler d'une seule voix dans les institutions fédérales. Key l'explique ainsi:

« Two-party competition would have meant the destruction of southern solidarity in national politics- in presidential elections and in the halls of Congress. Unity on the national scene was essential in order that the largest possible bloc could be mobilized to resist any national move toward interference with southern authority to deal with the race question as was desired locally » (9).

En réalité, le parti démocrate était très divisé dans le sud: « Within the Democratic party in the southern states factional groups are the equivalent of political parties elsewhere » (16). Toutefois, cette division n'était pas apparente dans les institutions nationales. Afin de préserver les intérêts de la région, les sudistes étaient d'avis qu'il ne devait pas y avoir de dissidence à Washington, d'autant plus qu'une telle situation aurait pu sonner le glas de la suprématie blanche (Katznelson et Mulroy, 2012).

Tous les politiciens du sud élus à la Chambre des représentants et au Sénat des États-Unis étaient, à quelques exceptions près, issus du parti démocrate. Par exemple, en 1932, 97 représentants du sud sur 99 ainsi que tous les sénateurs de cette région étaient d'allégeance démocrate. Entre les années 1890 et 1960, l'on comptait trois « blocs » au Congrès des États-Unis: les républicains, les démocrates et les démocrates du sud.

Katznelson et Mulroy (2012) se sont penchés sur les relations entre ces trois blocs durant les années 1930 et 1940. Plus précisément, ils ont tenté de déterminer si les démocrates du sud avaient pu constituer un bloc pivot, c'est-à-dire un bloc dont dépendait l'adoption de nombreuses lois au Congrès. Les démocrates du sud faisaient souvent face à un dilemme. Ils voulaient conserver un rôle important au sein du parti démocrate, car cela leur procurait davantage de fonds monétaires pour leur région, mais ils tenaient aussi à protéger la suprématie blanche. Katznelson et Mulroy résument les objectifs des démocrates du sud ainsi: « sustain the majority status of the Democratic party to retain their power in the legislature; promote the economic development of the region; and protect the racial order of the South » (606).

Il va de soi que chaque représentant ou sénateur cherche tout d'abord à défendre les intérêts de son État. Dans le cas des démocrates du sud, ce qui les caractérise est qu'ils votaient presque toujours ensemble. Autrement dit, il semblerait que les intérêts de leur État respectif épousaient ceux de la région prise dans son ensemble. Le parti démocrate devait s'accommoder des démocrates du sud, puisque même si ces derniers représentaient une minorité dans le parti, celui-ci ne pouvait pas gouverner sans eux (607). Finalement, les résultats de Katznelson et Mulroy démontrent que les démocrates du sud formaient le bloc pivot le plus important au Congrès: « What is especially striking at this moment of American political history, in short, is the extent to which the quasi-party of southern Democrats possessed a capacity to alter the outcome of a large majority of the roll calls » (608). En plus d'influer disproportionnellement sur les votes en chambre, les démocrates du sud étaient beaucoup plus représentés que leur poids réel ne le requérait dans les différents comités de la chambre et du Sénat (Key: 345).

Voici deux exemples concrets de ce que cette influence pouvait provoquer. Dans les années 1930, des leaders afro-américains qui cherchaient à obtenir l'appui de Roosevelt pour l'adoption d'une législation anti-lynchage ont essuyé le refus du président, craintif à l'égard du pouvoir des législateurs sudistes: « [Southern legislators] are chairmen or occupy strategic places on most of the Senate and House committees. If I come out for the antilynching bill now, they will block every bill I ask Congress to pass...I just can't take that risk » (Kari Frederickson dans Gibson, 2005: 110). Le deuxième exemple concerne la Louisiane. Des fonds fédéraux avaient été bloqués par des politiciens de l'État qui n'étaient pas très favorables au New Deal. Ces politiciens ont été mis de côté par des démocrates sudistes *mainstream* et ces derniers les ont remplacés. Rapidement, ils ont alors obtenu 2,5 millions pour la réfection des égouts et ensuite « the city and state began gathering additional millions. The so-called Second Louisiana Purchase had begun, with federal authorities exchanging relief funds for machine support within the democratic party » (Smith, 1988: 111).

Un autre point important est celui de l'apport des votes des États du sud lors d'élections présidentielles. Par exemple, de 1876 à 1944, période au cours de laquelle se sont tenues 18 élections présidentielles, seuls le Tennessee et la Floride ont voté deux fois pour le parti républicain; la Caroline du Sud, la Caroline du Nord, la Louisiane, le Texas et la Virginie seulement une fois; et l'Alabama, l'Arkansas, la Géorgie et le Mississippi jamais. Cette situation freinait tout élan présidentiel démocrate visant à mettre au diapason les régimes politiques du sud avec ceux des autres États du pays (Key: 10-12). Les exemples présentés précédemment démontrent le lien d'interdépendance auquel Gibson faisait référence entre le centre et la périphérie.

3.2.2 Le saut en politique nationale.

Le deuxième moyen employé pour renforcer l'influence au niveau national concerne les politiciens d'un État qui font le saut en politique nationale. Ceux-ci doivent porter allégeance aux instances locales du parti qui les a généralement appuyés tout au long de leur carrière. Dans certains États, cela se traduit par des serments d'allégeance officiels visant à supporter certains principes. Ces principes ont le plus souvent trait aux questions d'ordre racial. Par exemple, « If a Congressman, pledged by his adherence to party principles to oppose poll-tax repeal, should support a Federal antipoll-tax act, presumably he would be subject to exclusion from the next party primary » (Key: 437). Key fait remarquer que des sanctions devaient rarement être appliquées puisque la seule menace était suffisante. Les démocrates du sud qui, au niveau national, semblaient oublier les intérêts de leur État en payaient souvent un fort prix, comme le démontre le cas d'Hugo Black.

Ce dernier avait d'abord été législateur en Alabama, pour ensuite devenir sénateur de l'État au Congrès américain, période durant laquelle il s'était battu fortement contre une loi anti-lynchage. Bref, il avait conservé les intérêts de son État à cœur. Cependant, par la suite, il été nommé à la Cour suprême des États-Unis et il a fait partie de la décision unanime de *Brown v. Board of Education* qui déclarait la ségrégation dans les écoles anticonstitutionnelle. Le pouvoir législatif de l'État d'Alabama a alors adopté une résolution déclarant que Black ne pourrait pas être enterré dans l'État. De plus, durant plus d'une décennie, il n'a pas pu se rendre dans son État natal sans porter un gilet pare-balles fourni par les Services secrets américains (Rosen, 2007: 157).

Dans la précédente section, il a été démontré que les régimes autoritaires compétitifs subnationaux du sud des États-Unis se sont maintenus en place grâce à un système politique à parti unique. Ce système a permis aux États fédérés d’opérer un plein contrôle politique sur le territoire relevant de leur juridiction et d’exercer une influence disproportionnée à Washington. Ceux-ci ont utilisé les pouvoirs qui étaient en leur possession pour accroître leur domination sur leur territoire. La soi-disant supériorité blanche a été au cœur des pratiques autoritaires visant à restreindre l’opposition. Que ce soit au niveau de l’État fédéré ou bien au niveau national, la présence d’un système politique à parti unique s’est avérée centrale dans les stratégies de contrôle mises en œuvre. Ce système constitue le socle sur lequel se sont érigés et consolidés les régimes autoritaires subnationaux, maintenus au pouvoir pendant presque huit décennies. Dans le sud, le parti démocrate pouvait pratiquement être confondu avec l’État, tel que Mickey l’explique: « In a broad sense an attack on the party was an attack on the state » (2008: 145). Le régime politique du sud des États-Unis était évidemment en contraste avec l’idéal démocratique des États-Unis. Les principales victimes du régime autoritaire avaient la possibilité de quitter la région pour aller s’établir dans le nord du pays, où la population vivait sous un différent type de régime politique. Ils ont été si nombreux à suivre cette voie que cela a entraîné un mouvement de masse qui a été surnommé la Grande migration. C’est notamment la présence du régime autoritaire subnational, tel qu’il a été présenté, qui a créé cette situation. La prochaine section explore plus en détail la Grande migration.

4. La Grande migration.

Le mouvement d’Afro-Américains du sud vers le nord n’était pas un phénomène nouveau, mais la Grande migration caractérise une période qui a vu une augmentation importante du

nombre de migrants et qui s'est étirée de la Première Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1970. Observant le flux de migrants durant la Première Guerre mondiale, James Woodson dans *A Century of Negro Migration* note: « The migration of the blacks from the Southern States to those offering them better opportunities is nothing new » (2006/1918: 15). Woodson explique que les Afro-Américains ont toujours eu les yeux rivés vers le nord, principalement dans le but de fuir l'esclavage. À la suite de la Guerre de Sécession, ils ont continué à se rendre dans le nord puisque l'accès à l'emploi y demeurait plus facile que dans le sud. Durant la Première Guerre mondiale, c'est ce même phénomène qui s'est accentué et qui s'est poursuivi jusqu'au début des années 1970. Lors de cette décennie, Tolnay (2003) dénombre jusqu'à 4 millions d'Afro-Américains nés dans le sud, mais vivant dans une autre région. Gregory (2004) considère qu'au total, ce sont 8 millions d'Afro-Américains qui ont quitté le sud entre 1900 et 1970. Le tournant des années 1970 correspond à la fin de la Grande migration, c'est-à-dire qu'à partir de ce moment, le sud a cessé de voir partir les individus et même que certains ont commencé à revenir dans leur région d'origine. Le nombre total d'immigrants qui sont partis du sud pour s'établir dans le nord ne fait pas l'unanimité dans la littérature. Néanmoins, ce qui fait consensus, c'est que l'aspect économique a eu un rôle significatif.

4.1 L'aspect économique.

Tous les chercheurs (Tolnay, 2003; Trotter, 1991; Eichenlaub et *al.*, 2010) mentionnent que les motivations économiques ont joué un rôle très important dans la décision de plusieurs Afro-Américains de quitter le sud. La Grande migration a débuté en 1916, soit en plein cœur de la Première Guerre mondiale, période au cours de laquelle l'immigration européenne aux États-Unis a drastiquement chuté. Parallèlement, l'entrée en guerre des États-Unis en 1917

a entraîné une augmentation de la production et il s'en est suivi un manque de main-d'œuvre important. Confrontés à une forte diminution de l'immigration, les employeurs se sont tournés vers le sud. Ainsi, à partir de 1916, des agents du nord se sont rendus dans les États du sud dans le but de recruter une nouvelle main-d'œuvre, les Afro-Américains.

Les considérations économiques ayant motivé le mouvement migratoire des Afro-Américains ne se limitent pas à des facteurs externes, tels que le manque de main-d'œuvre dans le nord. Certains facteurs internes propres aux États du sud ont aussi joué un rôle à cet égard. En effet, des États du sud profond ont dû faire face à des inondations dévastatrices ainsi qu'à des ravages causés par de nouveaux types d'insectes. Plusieurs Afro-Américains vivaient déjà à la limite de l'extrême pauvreté et ces phénomènes n'ont fait qu'empirer la situation. De plus, devant la difficulté d'accès à la propriété foncière, nombre d'entre eux devaient se contenter d'être liés par contrat de métayage, de louer des parcelles de terrain à des cultivateurs blancs ou de n'être que de simples employés de ces derniers (Tolnay, 2003).

Ces facteurs internes et externes sont souvent considérés comme les facteurs prédominants pour comprendre la Grande migration (Chicago Commission on Race Relations, 1922). Cependant, Tolnay (2003) fait remarquer que l'accent mis sur les facteurs économiques a comme conséquence d'uniformiser l'expérience des Afro-Américains. Or, ils n'étaient pas tous des agriculteurs en difficulté financière. Parmi ceux qui ne souffraient pas d'une situation de pauvreté, plusieurs quittaient tout de même les villes du sud pour aller s'établir dans celles du nord.

Tolnay (2003) mentionne qu'il est trop simpliste de tenter d'expliquer la Grande migration comme une réponse au marché économique. James N. Gregory abonde dans le même sens:

« It takes more than economic gravity to explain the [African American] diaspora » (2004: 63). Il propose de porter attention à plusieurs autres éléments, tels que les conditions sociales prévalant dans le sud à l'époque de Jim Crow. Cela comprend entre autres les éléments expliqués précédemment comme les lois ségrégationnistes, la perte du droit de vote et les pendaisons publiques légales ou illégales. Ces aspects ne sont pas ignorés dans la littérature, mais ils sont souvent considérés individuellement en support de l'argument économique. Dans ce travail, il a plutôt été démontré que les Afro-Américains vivaient sous un régime autoritaire et qu'il s'agit de la principale raison de leur départ. La réponse des Afro-Américains à leurs conditions politiques peut d'ailleurs s'expliquer à l'aide de différentes théories.

4.2 Quitter ou demeurer dans le sud ?

Albert O. Hirschman (1970), dans son célèbre ouvrage *Exit, Voice, and Loyalty*, explique que lorsque des individus sont en désaccord avec une organisation, que celle-ci soit de nature sociale, politique ou économique, ils font face à deux choix. Soit ils quittent l'organisation (exit) ou bien ils protestent et partagent leur point de vue avec l'organisation en question (voice). Hirschman considère qu'en ce qui concerne les organisations politiques, la prise de parole offre la meilleure solution, puisque la sortie peut parfois être compliquée: « The voice option is the only way in which dissatisfied customers or members can react whenever the exit option is unavailable. This is very nearly the situation in such basic social organizations as the family, the state, or the church » (33). Ainsi, il estime qu'il est difficile de sortir d'un État. Néanmoins, dans le cas d'un État qui comprend deux types de régimes politiques différents, tel que présenté précédemment, la sortie devient beaucoup plus envisageable.

De plus, Hirschman reconnaît que par sa nature 'exceptionnelle', l'histoire américaine a toujours favorisé la sortie à la prise de parole, contrairement à d'autres États. Cela est entre autres démontré par « The exit from Europe [...]and] by the progressive settlement of the frontier, which Frederick Jackson Turner characterized as the gate of escape from the bondage of the past » (107). Ainsi, il est possible d'inscrire la Grande migration dans l'histoire américaine comme un autre évènement où la sortie a été préférée à la protestation. En prenant en considération le contexte social et politique, il devient évident que la voie de sortie était préférable à la protestation. Hahn soutient que même aux plus forts moments d'oppression, les Afro-Américains ne se sont jamais complètement résignés, mais que le militantisme public et les actes de défiance publics étaient devenus impossibles: « There was no longer room for that, even for the bravest and most courageous among them, lest they be suicidal » (451).

Pour ce qui est du concept de loyauté avancé par Hirschman, il offre une piste interprétative pour comprendre les raisons ayant motivé de nombreux Afro-Américains à rester dans le sud malgré le climat social et politique qui leur était nettement défavorable. L'idée de loyauté s'inscrit quelque part entre la sortie et la prise de parole. Parce qu'ils se sentent liés à une organisation pour différentes raisons, les individus sont susceptibles d'y demeurer fidèles et de ne pas la quitter. Hirschman rattache le concept de loyauté particulièrement à la prise de parole, puisque le concept peut expliquer que des individus demeurent loyaux en attendant que leur prise de parole apporte des changements. Cependant, le concept peut aussi s'appliquer même lorsque la parole n'est pas réellement possible, comme c'était le cas pour les Afro-Américains.

Plusieurs organisations ou leaders afro-américains incitaient les gens de leur communauté à rester dans le sud. Certains faisaient appel à la religion pour convaincre les familles de demeurer dans la région. À la suite d'une conférence, les membres influents d'une Église chrétienne ont fait paraître une lettre dans les journaux qui stipulait: « The manly thing to do is to settle the problem upon the soil where it originated. [...] We feel called upon to urge our people to stay in the South and till the fruitful soil ». Un enseignant faisait appel aux racines sudistes des Afro-Américains: « We have lived in the South since our advent into America. We understand the soil, the climate, and the life in the South; and being by nature a race of peaceful people, we prefer to remain in the South and to solve our problems by industry, thrift, and education » (dans Arnesen, 2003: 61-63). Ces idées propagées peuvent s'inscrire dans l'idée de loyauté telle que présentée par Hirschman. Malgré que des leaders aient tenté de convaincre les Afro-Américains de demeurer dans le sud, des millions d'entre eux ont décidé de partir vers le nord, donnant naissance au phénomène de la Grande migration, dont il sera question dans la prochaine section.

4.3 La migration.

La principale théorie de migration qui est présentée ici provient essentiellement de Everett S. Lee (1966). Dans son article *A theory of Migration* (1966), Lee élabore un cadre théorique dans lequel peuvent être inclus la plupart des mouvements de population, individuels ou de groupe. Il fournit une large, mais néanmoins utile, définition de ce qu'est une migration: « Migration is defined broadly as a permanent or semipermanent change of residence. No restriction is placed upon the distance of the move or upon the voluntary or involuntary nature of the act, and no distinction is made between external and internal migration » (49). Ce dernier point est important puisque qu'il rend possible le recours à la

théorie de Lee pour saisir les enjeux de la Grande migration afro-américaine, qui se caractérise par sa nature interne. Lee n'est pas le seul auteur à appliquer les mêmes théories aux migrations internes et externes. Par exemple, Mark Ellis (2012) stipule que les théories de migration internationale devraient servir de cadre de référence à l'interprétation des migrations internes, notamment dans le but d'approfondir les recherches dans ce dernier domaine. Il mentionne: « If internal migration research, at least in the US context, is to regain a larger share of the investigation spotlight, it must be able to show that population movement within countries is as consequential for social, economic, cultural, and political transformations as international migration has been and continues to be » (197). La Grande migration afro-américaine, malgré qu'elle soit interne, a définitivement entraîné dans son sillage plusieurs changements sociaux, économiques, culturels et politiques dans le nord (Tolnay, 2003: 220-223).

Ellis fait remarquer que les différents enjeux liés aux questions de pouvoir politique et de citoyenneté sont aussi pertinents pour les migrations internationales que nationales: « One can make a case that questions of state power, citizenship, and identity are also relevant for internal migrants. The presumption that these questions only make sense for international migrants obscures how these forces can also be relevant for within-country flows » (201). D'ailleurs, l'éditeur d'un ouvrage collectif sur l'histoire des migrations aux États-Unis, Marc S. Rodriguez (2004, xviii-xx) explique avec un exemple concret que les différences entre migration externe et interne, en ce qui a trait aux questions d'identité et de culture, ne sont pas nécessairement plus importantes dans le premier cas de figure que dans le second. Par exemple, les Mexicains qui traversaient la frontière américaine au début du 20^e siècle pour se rendre dans le sud-ouest américain ne se trouvaient pas dans un environnement très

différent de celui qu'ils quittaient. Il en va de même pour les individus du sud du Canada qui partaient s'établir dans le nord des États-Unis à l'époque. Cependant, à la même période, les Afro-Américains qui quittaient le sud pour le nord ne traversaient aucune frontière internationale et pourtant, ils se retrouvaient dans un environnement très différent où les notions de culture et d'ethnicité prenaient une nouvelle signification. Cette situation n'est plus vraiment vraie aujourd'hui, ce qui démontre que les frontières ne revêtent pas toujours le même sens pour tous les groupes et que l'aspect temporel est aussi important. De plus, dans le même volume, Gabaccia et Grossman (2012) mentionnent que l'inclusion dans un même ouvrage de chapitres portant à la fois sur les migrants internes et externes offre l'avantage de faire ressortir le côté artificiel des frontières. Cela permet de démontrer que ce ne sont pas que les immigrants internationaux, mais plusieurs migrants à l'intérieur même des États-Unis « who have experienced the challenge of crossing cultural boundaries and who have also experienced the struggles of building community and seeking inclusion from a position outside the American mainstream » (399-400). Les Afro-Américains vivaient définitivement en dehors du mainstream américain et à leur façon, ils ont bâti leur communauté et cherché à s'inclure dans les villes du nord.

Lee mentionne que tout acte de migration, qu'il soit interne ou externe, implique une origine, une destination et une série d'obstacles qui interviennent entre les deux. Plus précisément, il élabore dans sa théorie un modèle permettant de mieux comprendre les facteurs qui conduisent à la migration. Il y a quatre éléments importants : les facteurs de la région d'origine, ceux de la région de destination, les obstacles possibles entre les deux endroits et les facteurs personnels. Dans la situation qui nous intéresse, c'est surtout le premier de ces points qui s'avère important. Les facteurs de la région d'origine sont

considérés comme des « push factors ». Lee écrit: « Victims of injustice as well as the perpetrators of crime may be force to leave the area in which they are living. These and other events [...] may nevertheless bulk large in the motivation of the migrant group » (52). Toutefois, il ne faut pas évacuer les autres éléments, puisque « rarely can a move be attributed to one cause since in most cases several reasons operate » (12). D'ailleurs, c'est pour cette raison que l'aspect économique de la Grande migration a été présenté au début de cette section.

S'il est généralement admis que le manque criant de main-d'œuvre ait engagé un nombre non négligeable d'Afro-Américains sur la voie du nord, il importe cependant de porter le regard au-delà des simples considérations économiques, d'où l'intérêt de ce travail, qui a principalement porté son attention sur les « push factors » d'ordre politique. La démonstration sur la mise en place d'un système autoritaire subnational dans le sud des États-Unis visait à bien établir la présence d'un facteur institutionnel majeur dans le lieu d'origine, facteur qui s'est ajouté à d'autres pour provoquer un important mouvement migratoire de nombreux Afro-Américains vers le nord.

Par ailleurs, il convient de noter qu'il n'y a pas que les Afro-Américains qui aient répondu à l'appel de main-d'œuvre en provenance du nord. En effet, beaucoup de Blancs ont également quitté le sud à la recherche d'un emploi. Toutefois, la migration des deux groupes diffère en ce que celle des Afro-Américains implique le plus souvent un enchevêtrement complexe de motifs les ayant incités à fuir leur région d'origine (Gregory, 2004). Gregory a étudié la diaspora des deux groupes ethniques et il explique que les « Motivations also divided along the lines of race. As convenient as it is to explain both diasporas on the sole grounds of economic dislocation and opportunity, for African

Americans there was much more to it » (65). L'auteur ne s'étend cependant pas beaucoup sur le "much more", sauf pour rappeler qu'« As long as Jim Crow was part of the South, that system of segregation, subordination, and terror created powerful incentives for leaving » (65).

Ce constat s'inscrit dans la lignée de ce qui a été démontré précédemment. Dans les États autoritaires du sud des États-Unis, les Afro-Américains étaient des victimes et cela a inévitablement poussé nombre d'entre eux à migrer. Un autre élément important, en relation avec le précédent et avancé par Lee, est la diversité ethnique qui caractérise la population dans le lieu d'origine. En effet, plus la diversité ethnique est importante dans le lieu d'origine, plus grandes sont les probabilités de voir un groupe migrer. Cela s'explique par la hiérarchie qui se met en place entre les groupes: « A diversity of people inevitably implies that the social statuses of some groups will become more elevated above those of others » (53). Cette discrimination « operates to bring about vast movements of people from one area to another » (53). Dans la situation des États autoritaires du sud, la discrimination raciale est notamment démontrée par la prévalence de l'idéologie de la suprématie blanche.

Différentes hypothèses avancées par Lee permettent non seulement d'expliquer l'importance des « push factors », mais aussi la quantité de personnes prenant part à une migration. Ces hypothèses peuvent s'appliquer à la Grande migration des Afro-Américains. Par exemple, Lee stipule: « The volume of migration within a given territory varies with the degree of diversity of area included in that territory » (52). Lee mentionne que le dynamisme économique de certaines régions des États-Unis comparativement à d'autres influe les cycles migratoires internes. Cette situation crée des opportunités que l'on ne

retrouve pas dans des pays homogènes. De plus, il a été démontré que dans un contexte où l'on retrouve des États subnationaux autoritaires, l'on peut aussi ajouter la différence de régime politique d'un endroit à l'autre pour expliquer la quantité de migrants qui vont se déplacer d'un lieu à un autre.

Toujours concernant l'importance du volume du flux migratoire, une autre hypothèse de Lee stipule: « The volume of migration is related to the difficulty of surmounting the intervening obstacles » (53). À cet égard, il apparaît à propos de souligner que l'absence de contraintes administratives telles que l'obtention d'un visa a facilité la prise de décision de plusieurs migrants qui sont partis des États du sud. La légalité des déplacements physiques peut en partie expliquer l'augmentation des déplacements vers le nord des années 1890 aux années 1970, contrairement à la période précédant la fin de la Guerre civile, où les mouvements étaient plus difficiles. Par exemple, les esclaves en fuite étaient farouchement poursuivis, ce qui rendait la migration vers le nord particulièrement dangereuse. En outre, en raison des coûts de sortie qui peuvent être élevés, Hirschman mentionne que « if one's own government deteriorates one does not usually 'go over' to another » (117). Cependant, puisque le cas qui nous intéresse ici correspond à une migration interne, le choix de la sortie devient plus envisageable.

De plus, Lee mentionne: « Increasing technology plays an important role in diminishing intervening obstacles » (54). Cet élément a aussi favorisé l'importance du flux migratoire lors de la Grande migration. Le système ferroviaire américain, important moteur de développement, a longtemps facilité les déplacements et les liaisons entre les villes du sud et celles du nord. D'ailleurs, Tolnay (2003) souligne que les connexions entre différentes gares ont joué un rôle dans les choix de destinations. Par exemple, la Louisiane et le

Mississippi étaient reliés relativement directement avec Chicago, tandis que les Afro-Américains de Géorgie et des Carolines avaient un accès plus facile vers Philadelphie, New York et Boston.

Un autre élément qui facilitait la migration était le réseau de contacts. Price-Spratlen (1999) a démontré que les consécration religieuses, les journaux et la présence d'un bureau de la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP) avaient un rôle à jouer dans les choix de destinations, particulièrement pour les femmes. Plusieurs de ces organisations aidaient les migrants à s'installer dans le nord. Ceux-ci pouvaient aussi généralement compter sur des membres de la famille élargie. Isabel Wilkerson a recueilli plusieurs témoignages d'individus ayant pris part à la Grande migration et elle a constaté l'importance du tissu social avec une communauté afro-américaine dans la décision de migrer. Tous ces éléments concourent à lever les obstacles à la migration et à favoriser un nombre accru de migrations.

Un autre aspect sur lequel Lee se penche est celui des courants et contre-courants migratoires. Il affirme que « For every major migration stream, a counterstream develops » (55). Cette situation se vérifie avec la Grande migration. En effet, depuis les années 1970, le courant migratoire vers le nord s'est estompé et un contre-courant, c'est-à-dire un retour dans les États du sud, a été observé. Un contre-courant se développe à travers le temps, puisque les « push factors » et les « pull factors » évoluent. Ce qui est important de souligner, c'est que durant la Grande migration, il n'y avait pas de contre-courants vers le sud. Ce n'est qu'après la démocratisation du sud, c'est-à-dire à partir de l'estompement des « push factors », que les individus ont cessé de partir et que certains sont revenus. Lee résume cette situation ainsi: « The efficiency of the stream (ratio of the net redistribution of

the population) is high if the major factors in the development of a migration stream were minus factors at origin » (55). Cela fait allusion au fait qu'une route migratoire va souvent entraîner un retour au lieu d'origine si les éléments qui ont poussé à partir ne sont plus présents.

Les concepts d'*exit*, *voice* et *loyalty* avancés par Hirschman sont des idéaux types qui généralisent l'expérience des Afro-Américains, du moins tel que présenté dans ce texte. Il en va de même pour les théories de Lee. Les expériences vécues par les Afro-Américains sont, bien entendu, beaucoup plus complexes. Certains écrits reposent davantage sur des témoignages personnels et cela permet d'enrichir la compréhension de la Grande migration. Pour en apprendre davantage sur ces histoires, il convient de consulter the *Warmth of Other Suns* d'Isabel Wilkerson. Dans son ouvrage, elle interviewe quelques Afro-Américains qui ont quitté le sud et qui livrent des témoignages poignants. Différents témoignages d'époque peuvent aussi être lus dans le livre d'Eric Arnesen. Ces différents exposés rappellent que les personnes et les situations sont beaucoup plus complexes que les idéaux types parfois utilisés en science politique. Néanmoins, ces derniers demeurent pertinents puisqu'ils permettent de tirer des conclusions générales et d'enrichir les analyses d'un cadre conceptuel, mais il importe de ne pas les considérer comme des vérités immuables.

4.4 Les conséquences de la Grande migration.

Il est important de mentionner que la situation dans le nord n'était pas exempte de difficultés pour les Afro-Américains. Par exemple, Eichenlaub et *al.* ont fait valoir que dans l'ensemble, la première génération de migrants s'étant établis dans le nord n'ont pas économiquement mieux réussi que ceux qui sont restés dans le sud. Pour ce qui est de l'aspect social, la situation était au départ considérée meilleure pour les Afro-Américains du

nord, mais de nombreux problèmes se sont par la suite manifestés. À la suite des émeutes raciales qui ont fait 38 morts à Chicago en 1919, *The Chicago Commissions on Race Relations* a statué que les conditions sociales défavorables, particulièrement concernant le logement, avaient contribué à la colère des Afro-Américains. Malgré cela, il est généralement admis que les Afro-Américains ayant participé à la Grande migration ont amélioré leur statut social et leur niveau de vie, mais encore davantage celui de leurs enfants (Wilkerson). Plus concrètement, George E. Haynes, un employé du gouvernement qui a travaillé sur la question des Afro-Américains dans les villes du nord, écrivait dans un mensuel en 1924 : « Negroes believe that the Negro community in the North, although considerably segregated, has advantages over their former homes in the South, such as theatres, public libraries, parks [...], Negroes are taking part in the civic and political affairs of the community » (dans Arnesen: 195). Malheureusement, en contrepartie, la réaction des Blancs n'était pas toujours bonne: « These newcomers meet tremendous racial friction which grows out of their efforts to improve their housing conditions » (196). Cet exemple démontre que les problèmes des Afro-Américains n'étaient plus les problèmes ruraux du sud, mais qu'ils étaient devenus des problèmes urbains. La pauvreté et la guerre à la drogue sont d'autres exemples des problèmes urbains qui ont frappé disproportionnellement les communautés afro-américaines.

En plus de mener à d'importants changements sociaux, la Grande migration a pavé la voie à des changements politiques majeurs. La concentration d'Afro-Américains dans les villes du nord a permis à ceux-ci de s'unir et de faire entendre leur voix. Le simple fait d'avoir le droit de vote, d'être capable de former des alliances avec d'autres groupes et de pouvoir protester a en fait un groupe politique important (Gregory, 2005). Roosevelt avait besoin de

leur appui, mais il devait trouver les moyens de l'obtenir sans aliéner les puissants alliés sudistes. De « Franklin Roosevelt to Lyndon Johnson, the question would remain constant while the weightings slowly shifted to favor bolder and bolder action » (260). Les Afro-Américains du nord ont largement profité de cette situation pour augmenter leur pouvoir politique. De plus, ils ont fondé des journaux et des magazines influents qui ont donné une visibilité importante aux problèmes typiques vécus dans leurs communautés. De plus en plus de branches de la NAACP ont été mis sur pied dans les villes du nord. Cette mobilisation qui s'est tranquillement formée dans les années 1930 et 1940 a été un précurseur du mouvement pour les droits civiques qui allait prendre une ampleur nationale dans les années 1960. Gregory soutient que « The Black Metropolises provided the base for a sequence of extremely important political developments that were not just prelude but precondition to the southern civil rights breakthroughs of the 1960s » et qu'inévitablement, les Afro-Américains « had to leave the South in order to gain the leverage needed to lift the rest of the nation out of Jim Crow segregation » (237).

À la suite du mouvement pour les droits civiques, le *Civil Rights Act* (1964) et le *Voting Rights Act* (1965) ont été adoptés sous la présidence de Johnson. Ces mesures se sont révélées très impopulaires dans le sud et elles ont entraîné un réalignement politique majeur. Les Blancs ont quitté le parti démocrate et la proportion d'Afro-Américains avait fortement diminué avec la Grande migration, ce qui laissait peu d'appui pour le parti. Forgette, Garner et Winkle (2012) expliquent que le *Voting Rights Act* n'a pas apporté une réelle compétition politique dans le sud, mais plutôt une conversion politique. Les Blancs ont changé d'allégeance politique en bloc, passant des démocrates aux républicains. Les Afro-Américains qui ont alors obtenu le droit de vote se sont alignés sur leurs alliés du nord

et se sont rangés derrière les démocrates. Ainsi, le réalignement s'est opéré selon la race. La conversion des électeurs d'un parti à l'autre s'est consolidée dans les années 1980. Encore aujourd'hui, le nombre de sièges étant gagné sans opposition dans le sud est fortement plus élevé que la moyenne nationale.

Conclusion

Ce travail a mis en lumière une interprétation du phénomène de la Grande migration des Afro-Américains à travers le prisme du régime politique des États-Unis. Jusque dans les années 1960, deux régimes politiques différents coexistaient dans le même pays. Au sud, les Afro-Américains vivaient dans des États fédérés autoritaires, un autoritarisme rendu possible grâce à la mise en place d'un système politique à parti unique. De ce système ont découlé différentes pratiques de coercition, notamment les pendaisons, les mesures ségrégationnistes et la perte du droit de vote. Les persécutions, conjuguées à l'absence de contraintes administratives à l'égard de la migration, ont poussé des millions d'Afro-Américains à fuir leur sud natal.

La littérature traite le plus souvent de l'aspect économique pour expliquer les causes de la Grande migration. Néanmoins, Gregory explique que « this is a context not an explanation. It does not explain why people made individual decisions to move » (63). À sa manière, ce travail a exploré une mise en contexte différente, puisque les décisions individuelles des migrants n'ont pas été réellement abordées. Malgré cela, je considère que l'on ne peut pas expliquer un phénomène de l'ampleur de la Grande migration sans évoquer le contexte social et politique qui prévalait à cette époque dans le sud des États-Unis. La présence d'un régime autoritaire subnational a définitivement entraîné des millions de personnes à se diriger vers le nord.

Bien que l'époque étudiée dans ce travail semble lointaine, les États-Unis ne sont pas à l'abri d'un nouveau glissement vers l'autoritarisme. C'est du moins l'avis de Mickey et celui de Levitsky et Way (2017). Ceux-ci démontrent comment l'Amérique de Trump peut subtilement tendre vers l'adoption de pratiques autoritaires. Selon eux, cette inclination s'effectue de trois façons: la politisation des institutions; la neutralisation de groupes civils; et la modification des règles de compétition électorale afin qu'il soit plus difficile pour un autre parti d'y prendre part. Dans leur explication, ils n'hésitent pas à faire des comparaisons avec l'autoritarisme qui prévalait dans les États du sud: « In many respects, the South's racial politics have gone national » (26). Ces constatations rendent encore plus pertinente l'étude des autoritarismes compétitifs subnationaux du sud des États-Unis, puisqu'il semblerait que le sujet puisse toujours être d'actualité dans le contexte américain. Un exemple récent le démontre d'ailleurs.

Durant les dernières élections américaines de mi-mandat, deux situations ont rappelé la triste époque du sud ségrégationniste. D'une part, en Géorgie, de nombreux électeurs afro-américains ont perdu leur droit de vote pour d'obscures raisons et, d'autre part, le candidat républicain était aussi celui qui supervisait le processus électoral. Derrick Johnson, président de la NAACP, a déclaré à propos de l'élection en Géorgie: « It's unfortunate that Brian Kemp did not step down months ago as Secretary of State to ensure that Georgia had a fair election. Whether it's malicious intent or benign neglect, Kemp's actions during the election were textbook voter suppression and surely decreased voter confidence among residents in the state. His actions were strategic, careless and aimed at silencing the voting power of communities of color in the state » (NAACP, 2018).

De plus, certains soutiennent que l'idéologie de la suprématie blanche est de plus en plus présente sous l'ère de la présidence Trump. Par exemple, Charles M. Blow (2019), chroniqueur au *New York Times*, soutient que les symboles du trumpisme, comme les casquettes Make America Great Again et le fameux mur à la frontière avec le Mexique, « are now the new iconography of white supremacy, white nationalist defiance and white cultural defense. [...] In much the same way that the Confederate flag became a white supremacist signaling device ». De plus, il considère que cette montée en popularité du nationalisme blanc « follows a historical pattern: Whenever black people make progress, white people feel threatened and respond forcefully ». Il a d'ailleurs été expliqué précédemment que durant la Reconstruction, les Afro-Américains ont fait élire plusieurs des leurs. Malheureusement, cette situation n'aura pas duré longtemps puisque le parti démocrate de l'époque a érigé un régime politique autoritaire dans le sud. Il est évident que les Blancs de l'époque ont offert une réponse féroce. Aujourd'hui, le trumpisme semble démontrer que les inégalités et le racisme sont loin d'être des problèmes réglés.

Bibliographie

Ackerman, Bruce, 2014, *We the People Volume 3; The Civil Rights Revolution*, Cambridge, Harvard University Press.

Arnesen, Eric, 2003, *Black Protest and the Great Migration; A Brief History with Documents*, Boston, Bedford/St. Martin's.

Bessone, Magali, 2006, « Le peuple noir comme test concret des principes de la grande république : W.E.B. Du Bois et la réélaboration de l'idéal américain de sympathie », *Raisons politiques*, 24(4) : 33-53.

Blalock, Hubert M., 1967, *Toward a Theory of Minority-Group Relations*, New York, John Wiley & Sons, Inc.

Blow, Charles M., 2019, « It's Bigger Than Mueller and Trump », *The New York Times*, le 24 mars 2019, [En ligne], <https://www.nytimes.com/2019/03/24/opinion/trump-mueller-white-supremacy.html> (Page consultée le 24 mars 2019)

Chicago Commission on Race Relations, 1922, *The Negro in Chicago: A study of Race Relations and a Race Riot*, Chicago, The University of Chicago Press.

Du Bois, W.E.B., 2004/1903, *Les âmes du peuple noir*, Édition établie par Magali Bessone, La Découverte/Poche, Paris.

Eichenlaub, Suzanne C., Stewart E. Tolnay et J. Trent Alexander, 2010, « Moving Out but Not Up: Economic Outcomes in the Great Migration », *American Sociology Review*, 75(1): 101-125.

Ellis, Mark, 2012, « Reinventing US Internal Migration Studies in the Age of International Migration », *Population, Space and Place*, 18: 196-208.

Finkelman, Paul, 2015, « The Necessity of the Voting Rights Act of 1965 and the Difficulty of Overcoming Almost a Century of Voting Discrimination », *Louisiana Law Review*, 76(1): 181-223.

Forgette, Richard, Andrew Garner et John Winkle, 2012, « The Voting Rights Act, Legislative Elections, and Southern Partisan Change: Conversion or Competition », *Social Science Quarterly*, 93(2): 291-308.

Gabaccia, Donna R. et James R. Grossman, 2004, « Conclusion : From U.S. Immigration History to a History of Continental Journeys », dans Marc S. Rodriguez, *Repositioning North American Migration History: New Directions in Modern Continental Migration, Citizenship, and Community*, Rochester, University of Rochester Press, 388-401.

Gibson, Edward L., 2005, « Boundary Control: Subnational Authoritarianism in Democratic Countries », *World Politics*, 58(1): 101-132.

Gregory, James N., 2004, « The Southern Diaspora: Twentieth-Century America's Great Migration/s », dans Marc S. Rodriguez, *Repositioning North American Migration History: New Directions in Modern Continental Migration, Citizenship, and Community*, Rochester, University of Rochester Press, 54-97.

Gregory, James N., 2005, *The Southern Diaspora: How the Great Migrations of Black and White Southerners Transformed America*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press.

Hahn, Steven, 2003, *A Nation Under our Feet; Black Political Struggles in the Rural South from Slavery to the Great Migration*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press.

Hirschman, Albert O., 1970, *Exit, Voice, and Loyalty*, Cambridge, Harvard University Press.

Johnson, Guion Griffis, 1967, « The Ideology of White Supremacy », dans *The South and the Sectional Image*, édité par Dewey W. Grantham (Harper & Row), p. 56-78.

Kaufman-Osborn, Timothy V., 2006, « Capital Punishment as Legal Lynching » dans Charles J. Ogletree et Austin Sarat, *From Lynch Mobs to the Killing State: Race and the Death Penalty in America*, New York, New York University Press, 21-54.

Katznelson, Ira et Quinn Mulroy, 2012, « Was the South Pivotal ? Situated Partisanship and Policy Coalitions during the New Deal and Fair Deal », *The Journal of Politics*, 74(2): 604-620.

Key, V.O., 1949, *Southern Politics in State and Nation*, New York: A. A. Knopf.

Kousser, J. Morgan, 1974, *The shaping of Southern Politics: Suffrage Restriction and the Establishment of the One-Party South, 1880-1910*, New Haven and London, Yale University Press.

Lee, Everett S., 1966, « A Theory of Migration », *Demography*, 3(1): 47-57.

Levitsky, Steven et Lucan A. Way, 2002, « Elections Without Democracy: The Rise of Competitive Authoritarianism », *Journal of Democracy*, 13(2): 51-65.

Levitsky, Steven et Lucan A. Way, 2012, « Beyond Patronage: Violent Struggle, Ruling Party Cohesion, and Authoritarian Durability », *Perspectives on Politics*, 10(4): 869-889.

Lewis, John, 1963, « John Lewis' Speech at the 1963 March on Washington », *Vimeo*, [Vidéo en ligne], <https://vimeo.com/70657416> (Page consultée le 4 mars 2019).

Linz, Juan J., 2002, *Régimes totalitaires et autoritaires*, Paris: Armand Colin.

Mickey, Robert W., 2008, « The Beginning of the End for Authoritarian Rule in America: Smith v. Allwright and the Abolition of the White Primary in the Deep South, 1944-1948 », *Studies in American Political Development*, 22(2): 143-156.

Mickey, Robert W., 2015, *Paths Out of Dixie: The Democratization of Authoritarian Enclaves in America's Deep South, 1944-1972*, Princeton, Princeton University Press.

Mickey, Robert W., Steven Levitsky et Lucan A. Way, 2017, « Is America Safe for Democracy ? Why the United States Is in Danger of Backsliding », *Foreign Affairs*, 96(3): 20-29.

Perman, Michael, 2001, *Struggle for Mastery: Disfranchisement in the South, 1888-1908*, Chapel Hill and London, The University of North Carolina Press.

Marx, Anthony W., 1996, « Race-Making and the Nation-State », *World Politics*, 48(2): 180-208.

NAACP, 2018, « NAACP Statement on Brian Kemp's Resignation as Georgia Secretary of State », NAACP, [En ligne], <https://naacp.org/latest/naacp-statement-brian-kemps-resignation-georgia-secretary-state/> (Page consultée le 15 mars 2019).

Price-Spratlen, Townsend, 1999, « Flowin' All at Once: Gender, Race and Class: in Depression Era U.S. Urbanization », *Race, Gender & Class*, 6(2): 147-170.

Rodriguez, Marc S., 2004, « Introduction: Reconsidering Modern Continental Migration, Community, and Citizenship », dans Marc S. Rodriguez, *Repositioning North American Migration History: New Directions in Modern Continental Migration, Citizenship, and Community*, Rochester, University of Rochester Press, IX-XXIII.

Rosen, Jeffrey, 2007, *The Supreme Court: The Personalities and Rivalries that Defined America*, New York, Times Book/Henry Holt.

Smangs, Mattias, 2016, « Interracial Status Competition and Southern Lynching, 1882-1930 », *Ethnic and Racial Studies*, 39(10), 1849-1868.

Smith, Douglas J., 2014, *On Democracy's Doorstep. The Inside Story of How the Supreme Court Brought « One Person, One Vote » to the United States*, New York, Hill and Wang.

Smith, Douglas L., 1988, *The New Deal in the Urban South*, Baton Rouge: Louisiana State University Press.

Tolnay, Stewart E., E. M. Beck et James L. Massey, 1992, « Black Competition and White Vengeance: Legal Execution of Blacks as Social Control in the Cotton South, 1890 to 1929 », *Social Science Quarterly*, 73(3), 627-644.

Tolnay, Stewart E., 2003, « The African American Great Migration and Beyond », *Annual Review of Sociology*, 29: 209-232.

Trotter, Joe William, 1991, « Introduction. Black Migration in Historical Perspective », dans Joe William Trotter, *The Great Migration in Historical Perspective; New Dimensions of Race, Class, and Gender*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1-21.

Ward, Jason Morgan, 2011, *Defending White Democracy: The Making of a Segregationist Movement and the Remaking of Racial Politics, 1936-1965*, Chapel Hill: The University of North Carolina Press.

Warren, Earl, 1977, *The Memoirs of Chief Justice Earl Warren*, Library of Congress.

Wilkerson, Isabel, 2010, *The Warmth of Other Suns*, New York, Random House.

Woodson, Carter G., 2006/1918, *A Century of Negro Migration*, Washington D.C., Alexander Street Press.